



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2024

Une bonne habitude à prendre en début d'année !

Comment être sûr de toucher l'indemnité de télétravail de 240€ par an ?

Dans le cas général, vous ne pouvez pas déclarer vos journées de télétravail **rétroactivement**. Elles sont perdues sauf exception. Chaque mois où au moins un jour de télétravail régulier a été posé vous donne droit à 20 euros. Selon la direction, vous devez les déclarer 3 mois à l'avance. Toutefois, vous avez la main pour les déclarer jusqu'au dernier jour du mois courant.

Mais il y a beaucoup plus simple !! Déclarez vos jours de façon prévisionnelle aussi longtemps que vous le pouvez (Nous avons pu les déclarer **jusqu'à Décembre 2025 !**), et il sera bien temps de les rectifier si nécessaire.

Pour rappel, **vous devez au préalable faire une demande de télétravail régulier**. Si vous n'avez pas reçu de réponse depuis plus de deux semaines, **c'est une anomalie, affirme la direction! Relancez votre directeur de BU** ou votre assistante et demandez à toucher les mois perdus à cause de ce retard !

Bon à savoir : 97% des demandes sont acceptées.

L'électricité, le chauffage augmentent !

La CFE-CGC demande une revalorisation des indemnités de télétravail à 40 euros.



Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), c'est quoi ?

Les **Négociations Annuelles Obligatoires** obligent l'employeur à négocier chaque année avec les organisations syndicales représentatives sur un certain nombre d'accords, notamment les **augmentations de salaires, la participation et l'intéressement, frais de déplacement, tickets restaurant**. Et chez Sopra Steria, chaque début d'année, le même psychodrame se reproduit : La direction fait semblant de négocier, signe très vite un PV de désaccord puis n'en fait qu'à sa tête, comme l'y autorise la loi !

Et les salariés se retrouvent lésés ! La direction annonce des profits mirifiques, obtenus grâce à la perte de pouvoir d'achat de la grande majorité d'entre nous.

Domage que la CFE-CGC n'ait pas encore atteint une taille suffisante pour y être conviée, parce que dans les entreprises où elle est prépondérante, **elle obtient des avancées très significatives : 5% d'augmentation chez Michelin en 2024, 6% chez Stellantis, ...**

La culture de la négociation, c'est un des points forts de la CFE-CGC !

La meilleure façon d'exprimer votre mécontentement ? Le Boycott de GPTW

Chut ! Moins de 66% de participation et le label tombe ... Je comprends pourquoi mon management était si insistant ...



Chacun pourra apprécier l'habileté de la direction qui positionne l'enquête **Great Place To Work** avant les retours de CRH plutôt **qu'après** ... Quel hasard ! Arrêtez d'être naïf !

Pensez-y à la prochaine enquête !



Notre site Sopra Steria CFE-CGC





CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2024

Pourquoi l'emploi des seniors est important

Certaines entreprises ont une véritable politique de gestion de l'emploi des seniors : Non seulement elles capitalisent soigneusement sur les savoir-faire de leurs anciens, pour garantir une transmission aux jeunes générations, mais elles offrent également aux plus anciens **une fin de carrière protectrice**, avec des **temps partiels**, des **cumuls emploi-retraite** pour ceux qui le souhaitent, ou encore des **retraites partielles**.

Un exemple

Certaines entreprises vertueuses proposent à leurs seniors de travailler à 50% et de percevoir leur retraite sur les 50% restants (70% x 50%) soit 85% de leur salaire, que l'entreprise va abonder à 90 ou 95% ce qui permet aux salariés en manque de trimestres de finir leur carrière dans des conditions décentes.

Quel avantage pour l'entreprise ?

Eh bien, tous les salariés sachant qu'ils seront bien traités s'ils restent dans l'entreprise vont pouvoir se rassurer et transmettre aux plus jeunes l'image d'une entreprise où il fait bon vivre en plus de leur savoir-faire. Les enquêtes **Great Place To Work**, verront leur score amélioré, de même que la **RSE** (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise).

A l'inverse, une entreprise qui cultive le court-termisme va chercher à se débarrasser le plus vite possible de ces vieux « *qui nous coûtent si cher et produisent si peu* » ... Et quel signal sera envoyé aux plus jeunes ? « **Cette boîte ne vous respecte pas, ne cherche pas à vous garder**, surtout partez dès que vous pouvez parce qu'on ne peut pas faire carrière ici » : Image catastrophique !!!

Notre Directeur Général était très fier d'annoncer avoir gagné des contrats de plusieurs centaines de millions d'euros en Grande-Bretagne avec le gouvernement britannique et **qui sécurisent le groupe avec des revenus et des emplois pour 7 ans !** Et pendant ce temps-là, en France, avec un turn over important, la connaissance s'évapore à toute vitesse ... **Cherchez l'erreur ...**

La CFE-CGC, reçue par Gabriel ATTAL

25 Janvier 2024

Les messages forts :

- **Préserver le pouvoir d'achat**
- **Assurer la transition écologique**
- **Conditionner les aides aux entreprises à l'emploi des seniors**

« *Il faut lutter contre l'écrasement des grilles salariales. Ce gouvernement est responsable de la **smicardisation du pays*** », a déclaré le président de la CFE-CGC, François Hommeril.

[L'article complet](#)



Connaître toutes les propositions de la CFE-CGC pour les seniors (suivi médical renforcé, qualité de vie au travail, pénibilité réduite, ...) :

[Emploi des seniors et usure professionnelle: les pistes de la CFE CGC 5.2.24](#)



Notre site Sopra Steria CFE-CGC





CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2024

Formation : Un enjeu pour 2024

L'offre de formation nous a été présentée au CSE de Janvier.

La direction prévoit de passer très vite de 1/3 des missions sur les projets NextGen à 2/3 d'ici 2025.

NextGen, ce sont les sujets porteurs, IA générative, Cloud, Green IT, etc.

Tous les salariés seront formés à l'IA. La direction veut inculquer à chacun une véritable culture d'apprentissage et aussi de partage de savoir-faire au quotidien. Elle veut aussi augmenter les formations certifiantes (et nous aussi !)

Soyez vigilants et pensez à vous former régulièrement sur les sujets en pointe !! Le risque étant de rester enfermé sur une technologie en perte de vitesse pour qu'ensuite votre management vous explique qu'on ne sait pas quoi faire de vous et vous propose une Rupture Conventionnelle ou vous licencie.

Vous ne vous sentez pas concerné ? Beaucoup d'autres avant vous le pensaient aussi et sont tombés de haut...

Et toujours un objectif de 5 jours de formation par an et par collaborateur

Projet de rachat : L'humour de la direction

La direction nous expose un projet de rachat d'une petite société de conseil d'une trentaine de personnes ...

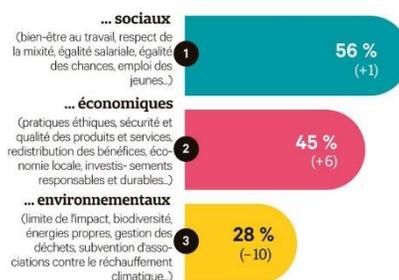
Mais nous explique sans rire que le prix d'achat est confidentiel !



Irma, Faut-il acheter ??

La déclaration de la CFE-CGC indiquant qu'elle ne peut émettre un avis sans connaître le prix a reçu le soutien de toutes les organisations syndicales

Dans la recherche d'emploi, les engagements regardés en priorité par les jeunes sont ...



Engagements RSE Les jeunes s'en soucient-ils ?

Où l'on découvre que le bien-être au travail et l'égalité salariale pèsent plus que les investissements durables ou que l'environnement

[Les échos 26 Janvier 2024](#)



Les véritables priorités des jeunes

- | Rank | Engagement |
|------|---------------------------------------|
| 01 | Bien-être au travail |
| 02 | Respect de la diversité |
| 03 | Egalité salariale |
| 04 | Pratiques éthiques |
| 05 | Sécurité et qualité des produits |
| 06 | Redistribution des bénéfices |
| 07 | Mixité sociale et égalité des chances |
| 08 | Education et emploi des jeunes |
| 09 | Soutien de l'économie locale |
| 10 | Investissements responsables |



La Newsletter CFE-CGC

CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Février 2024

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

Pourquoi CFE-CGC ? Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (*)

Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!

La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.

A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à :

cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Tél : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria

Frédéric GIZARD : Tours / Le Mans

Patricia ANDASSE : Paris Latitude

Philippe VERDIER : Sophia Antipolis - I2S

Sylvie GEGOUT : I2S

Jacques BERHOCOIRIGOIN : Toulouse



SOPRA STERIA

Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria

Laurent VAYSSIERE : Sopra Steria

Pascale CHEHIKIAN : Lyon Grenoble

Thierry TZONOS : Sopra Steria - Nice

Libia ACERO BORBON : HR Software

Jean-Noël CHALOPIN : HR Software